

# Convention partenariale

## Déclinaison territoriale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté à Grigny

### Annexe 1 : Feuille de route actualisée au Comité de pilotage du 18 octobre 2022

#### Préambule

Le choix des priorités retenues au titre de la première feuille de route de la Stratégie de lutte contre la pauvreté à Grigny a été engagé lors d'un atelier dédié organisé le 16 mai 2022 avec une grande diversité d'acteurs : Etat, Ville de Grigny, Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, CAF, Education Nationale, associations...

Ce choix s'est basé sur les propositions retenues par les 4 Groupes de travail mobilisés depuis octobre 2021 ainsi que celles qui ont été émises lors de l'atelier organisé le 5 avril 2022, soit au global 49 actions proposées pour incarner une Stratégie partenariale de lutte contre la pauvreté à Grigny.

Cinq critères de priorisations ont été retenus :

1. Délais de mise en œuvre de l'action : court terme, rapide/moyen terme/long terme
2. Maturité de l'action : mature/moyennement mature/peu mature
3. Impact potentiel sur les publics visés : fort/moyen/limité – Immédiat/moyen terme/long terme
4. Degré de facilité de mise en œuvre : fort/moyen/faible
5. Moyens/Ressources nécessaires : élevés/moyens/faibles

Dix-huit actions de priorité 1 et 2 actions spécifiques ont été retenues et présentées au Comité de pilotage du 10 juin 2022. Le travail engagé à la suite, entre tous les partenaires, a permis l'ajustement de la première feuille de route de la Stratégie territorialisée lors du Comité de pilotage du 18 octobre 2022 ayant validé les termes de la convention partenariale.

Les treize actions retenues sont classées en 4 groupes dont 3 relatives au public visé, auxquels s'ajoutent 2 actions spécifiques. Un pilote, associé éventuellement à un ou plusieurs co-pilotes, a été désigné pour chaque action.

#### Public Petite enfance

1. Développer un projet d'accompagnement vers la scolarisation pour les enfants présentant des besoins spécifiques (handicap) repérés par les professionnels (médicosocial notamment) / Pilote : Ville de Grigny/DPMI
2. Accroître le nombre de places sur les accueils collectifs ou le multi-accueil / Pilote : Ville de Grigny/CAF

**Public Séniors**

3. Garantir la continuité des droits pour les personnes âgées au ch  
Ville de Grigny
4. Favoriser le suivi médical des plus de 75 ans / Pilote : CPAM/CPTS

**Public Jeunesse et Famille**

5. Lutter contre les situations de rupture de droits dans le cadre du renouvellement des titres de séjour, avec une attention particulière pour les mères séparées / Pilote : État"
6. Créer les conditions d'une rentrée scolaire réussie pour tous les élèves et en particulier les collégiens et lycéens, en réglant les problèmes matériels bloquants : carte Imagine'R, achat de fournitures scolaires, frais inscription activités extrascolaires, bourses scolaires, ... /Pilote : Ville de Grigny/DSDEN/Département 91
7. Généraliser les « Petits-déjeuners à l'école » sur les élèves des écoles élémentaires / Pilote : Ville de Grigny/DSDEN
8. Etablir un plan d'action pour la remobilisation, le suivi, l'accompagnement pédagogique des jeunes décrocheurs en lien avec le Plan régional d'insertion des jeunes et la Cité éducative / Pilote : Etat/Ville de Grigny
9. Développer un plan d'actions renforcé pour l'accès à l'emploi / Pilote : Grand Paris Sud/Pôle Emploi
10. Lutter contre la précarité menstruelle / Pilote : Ville/ARS

**Actions transversales**

11. Identifier un référent par structure pour le suivi des bénéficiaires / Pilote : Conseil départemental 91
12. Créer une procédure concernant les impayés des bailleurs (publics ou privés) pour une prise en charge anticipée (par la CAF, MDS, Ville-CCAS, etc.) /Pilote : CAF
13. Développer l'accompagnement dans la gestion des trop perçus pour les familles et les opérateurs (Pôle Emploi CAF, ...) / Pilote : Ville de Grigny

**Deux actions spécifiques**

1. **La création d'un tiers lieu à destination des professionnels et travailleurs sociaux** / Pilote : Ville de Grigny

- Pour lutter contre l'isolement et la lassitude exprimés par les professionnels
- Pour développer le réseau des acteurs et favoriser l'efficacité collective
- Pour recueillir les attentes et besoins des publics
- Lieu privilégié de développement de l'Observatoire des publics et du territoire et de l'évaluation des actions menées
- Pour soutenir l'animation de la Stratégie dans la durée

2. **Mettre en œuvre des expérimentations partagées de l'Aller vers** / Pilote : Ville de Grigny

- Aboutir à une conception partagée de l'aller-vers, s'accorder sur les conditions de réussite qui permettront aux professionnels d'aller davantage au contact des publics, se poser la question du niveau d'engagement nécessaire de la part des partenaires, pour y contribuer